



COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31.12.2025

1. Comptes annuels approuvés

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2025 approuvés par l'assemblée générale du 03 juillet 2026, comprenant :

- Le bilan
 - Le compte de résultat
 - Les annexes
-

2. Rapport du commissaire aux comptes

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2025

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées



BILAN ACTIF

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						0,04
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	13 138	13 138			690	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2,90		0,52
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	141 875	87 241	54 634		8 957	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				1,91		2,17
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts	13 765		13 765		17 465	
Autres immobilisations financières	22 315		22 315		19 672	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	191 092	100 379	90 713	4,81	46 785	2,74
Stocks et en-cours						
Créances				45,59		23,41
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Personnel et comptes rattachés	1 500		1 500			
Autres créances	655 627		655 627		395 836	
Charges constatées d'avance	202 620		202 620		4 661	
Valeurs mobilières de placement	60 480		60 480	3,21	58 684	3,43
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	874 801		874 801	46,39	1 204 522	70,42
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 795 028		1 795 028	95,19	1 663 703	97,26
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	1 986 121	100 379	1 885 742	100	1 710 487	100

BILAN PASSIF

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		27,76		30,60
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	523 452		523 452	
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	367 887	19,51	213 560	12,49
Excédent ou déficit de l'exercice	38 637	2,05	154 327	9,02
Situation nette (sous-total)	929 976	49,32	891 339	52,11
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 929 976	49,32	891 339	52,11
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	163 441	8,67	179 760	10,51
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II) 163 441	8,67	179 760	10,51
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	122 983	6,52	144 481	8,45
TOTAL DES PROVISIONS	(III) 122 983	6,52	144 481	8,45
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	31 315	1,66	9 119	0,53
Fournisseurs, factures non parvenues	150 412	7,98	86 738	5,07
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	99 307	5,27	135 137	7,90
Personnel et comptes rattachés	98 009	5,20	101 223	5,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	290 299	15,39	162 690	9,51
TOTAL DES DETTES	(IV) 669 342	35,49	494 907	28,93
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 1 885 742	100	1 710 487	100

COMPTE DE RÉSULTAT

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Cotisations					
Ventes de biens et services					
Ventes de biens					
<i>dont ventes de dons en nature</i>					
Ventes de prestations de services		33 762		33 762	
<i>dont parrainages</i>					
Produits de tiers financeurs					
Concours publics et subventions d'exploitation		1 570 950	1 859 753	-288 803	-15,53
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable					
Ressources liées à la générosité du public					
Dons manuels					
Mécénats					
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		21 498	86 920	-65 422	-75,27
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Utilisations des fonds dédiés		179 760	312 400	-132 640	-42,46
Autres produits		284 443	170 944	113 499	66,40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	2 090 414	2 430 018	-339 604	-13,98
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		588 517	508 200	80 317	15,80
Aides financières		31 020	29 626	1 394	4,71
Impôts, taxes et versements assimilés		72 152	82 606	-10 454	-12,66
Salaires		901 346	1 098 664	-197 317	-17,96
Cotisations sociales		305 041	373 685	-68 643	-18,37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		8 715	23 950	-15 235	-63,61
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Report des fonds dédiés		163 441	179 760	-16 319	-9,08
Autres charges		1 110	2 128	-1 018	-47,83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	2 071 343	2 298 619	-227 275	-9,89
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	19 070	131 399	-112 328	-85,49

COMPTE DE RÉSULTAT

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		1 797	1 751	46	2,63
Autres intérêts et produits assimilés		17 770	21 826	-4 057	-18,59
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III)	19 566	23 577	-4 011	-17,01
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER	(III-IV)	19 566	23 577	-4 011	-17,01
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV)	38 637	154 976	-116 339	-75,07
Produits exceptionnels	(V)				
Charges exceptionnelles	(VI)		649	-649	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(V-VI)		-649	649	100,00
Participation des salariés aux résultats	(VII)				
Impôts sur les bénéfices	(VIII)				
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V)	2 109 980	2 453 594	-343 615	-14,00
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VII+VIII)	2 071 343	2 299 267	-227 924	-9,91
EXCÉDENT OU DÉFICIT		38 637	154 327	-115 691	-74,96
Contributions volontaires en nature					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat		7 200	11 395	-4 195	-36,81
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE		7 200	11 395	-4 195	-36,81
Charges des contributions volontaires en nature					
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens		7 200	11 395	-4 195	-36,81
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.		7 200	11 395	-4 195	-36,81
TOTAL		38 637	154 327	-115 691	-74,96

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 885 741,84 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 38 636,57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

"Association pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de Poissy, Achères, Andrésy, Carrières sous Poissy, Chanteloup Les Vignes, Chapet, Conflans Sainte Honorine, Crespières, Davron, Les Alluets le Roi, Médan, Maurecourt, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Triel sur Sein, Verneuil sur Seine, Vernouillet, Villennes sur Seine" dite "Mission Locale Intercommunale de Poissy - Conflans-Sainte-Honorine".

La Mission Locale remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes descolarisés. Elle a une double fonction:

- Aider les jeunes de 16 à moins de 26 ans, résidant dans l'une des communes de la zone de compétence de la Mission Locale, à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

- Favoriser la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions conduites par ceux-ci, notamment pour les jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle et sociale, et contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre, dans la zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La zone de compétence de l'association correspond aux territoires des communes ou des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), qui adhèrent à l'association.

Les contributions volontaires en nature (mise à disposition des locaux) ont fait l'objet d'une comptabilisation, en compte de la classe 8. Le bilan et compte de résultat de l'exercice précédent n'ont pas été modifiés, aucun texte n'ayant autorisé une présentation rétroactive à la clôture de l'exercice précédent.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériel de transport	4,00	
Matériel de bureau	3,00	
Mobilier	8,00	

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Informations complémentaires

Changement de méthode comptable

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers pour la première fois au titre de l'exercice 2025 est considéré comme un changement de méthode comptable.

Ce règlement modernise les modèles de bilan et de compte de résultat, supprime la technique du transfert de charge et redéfinit la notion de résultat exceptionnel comme "étant les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel".

ETAT DES IMMOBILISATIONS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	13 138		
TOTAL	13 138		
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	12 738		
Matériel de transport	16 368		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	92 996		35 701
TOTAL	122 102		35 701
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	37 137		9 983
TOTAL	37 137		9 983
TOTAL GENERAL	172 377		45 684

ETAT DES IMMOBILISATIONS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			13 138	
TOTAL			13 138	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			12 738	
Matériel de transport			16 368	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		33 928	94 769	
TOTAL		33 928	123 875	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		11 040	36 080	
TOTAL		11 040	36 080	
TOTAL GENERAL		44 968	173 093	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			12 448	690		13 138
TOTAL			12 448	690		13 138
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencs divers			12 547	190		12 737
Matériel de transport			10 306	2 876		13 182
Matériel de bureau, informatique			90 291	6 512	35 482	61 321
TOTAL			113 144	9 578	35 482	87 240
TOTAL GENERAL			125 592	10 268	35 482	100 378

ETAT DES CRÉANCES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	13 765	13 765	
Autres immobilisations financières	22 315		22 315
Actif circulant			
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Autres impôts, taxes et versements	288	288	
Divers	655 339	655 339	
Charges constatées d'avance	202 620	202 620	
TOTAL	895 827	873 512	22 315

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	202 620
TOTAL	202 620

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	655 060
Disponibilités	1 621
TOTAL	656 680

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le compte 1024 « Première situation nette établie » est utilisé pour l'établissement du bilan d'ouverture des premiers comptes annuels établis par l'entité en application du règlement.

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	523 452				523 452
Report à nouveau	213 560		154 327		367 887
Excédent ou déficit de l'exercice	154 327		38 637	154 327	38 637
TOTAL	891 339		192 964	154 327	929 976

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Tableau des fonds dédiés				
	Solde 01/01	Reports	Utilisation	Solde 31/12
CEJ Plan 2e tranche 2024	179 760		179 760	
CEJ Plan 2e tranche 2025		163 441		163 441
Total	179 760	163 441	179 760	163 441

ETAT DES PROVISIONS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Prov. pour pensions et obligations similaires	144 481		21 498		122 983
Autres provisions pour risques et charges	179 760	163 441	179 760		163 441
TOTAL	324 241	163 441	201 258		286 424
Dont dotations & reprises d'exploitation		163 441	201 258		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	181 727	181 727		
Personnel et comptes rattachés	98 009	98 009		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 640	96 640		
Autres impôts et taxes assimilées	2 667	2 667		
Produits constatés d'avance	290 299	290 299		
TOTAL	669 342	669 342		

ENGAGEMENTS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 122 983€.
Cet engagement a été comptabilisé.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6000€ TTC.

2

ARIANE CONSULTING

Commissaires aux comptes membres de la
Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris
12, rue du Helder 75009 PARIS

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY CONFLANS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
19, boulevard Devaux – 78300 POISSY

Ce rapport contient 23 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY CONFLANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale de l'Association MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY CONFLANS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY CONFLANS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe aux comptes annuels relative aux changement comptables induits par l'entrée en vigueur du règlement comptable ANC 2022-06 au 1^{er} janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 juillet 2026
Le Commissaire aux comptes



ARIANE CONSULTING
Florent BELLIARD

BILAN ACTIF

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						0,04
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	13 138	13 138			690	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2,90		0,52
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	141 875	87 241	54 634		8 957	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				1,91		2,17
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts	13 765		13 765		17 465	
Autres immobilisations financières	22 315		22 315		19 672	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	191 092	100 379	90 713	4,81	46 785	2,74
Stocks et en-cours						
Créances				45,59		23,41
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Personnel et comptes rattachés	1 500		1 500			
Autres créances	655 627		655 627		395 836	
Charges constatées d'avance	202 620		202 620		4 661	
Valeurs mobilières de placement	60 480		60 480	3,21	58 684	3,43
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	874 801		874 801	46,39	1 204 522	70,42
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 795 028		1 795 028	95,19	1 663 703	97,26
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	1 986 121	100 379	1 885 742	100	1 710 487	100

BILAN PASSIF

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		27,76		30,60
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	523 452		523 452	
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	367 887	19,51	213 560	12,49
Excédent ou déficit de l'exercice	38 637	2,05	154 327	9,02
Situation nette (sous-total)	929 976	49,32	891 339	52,11
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	929 976	49,32	891 339	52,11
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	163 441	8,67	179 760	10,51
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	163 441	8,67	179 760	10,51
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	122 983	6,52	144 481	8,45
TOTAL DES PROVISIONS (III)	122 983	6,52	144 481	8,45
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	31 315	1,66	9 119	0,53
Fournisseurs, factures non parvenues	150 412	7,98	86 738	5,07
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	99 307	5,27	135 137	7,90
Personnel et comptes rattachés	98 009	5,20	101 223	5,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	290 299	15,39	162 690	9,51
TOTAL DES DETTES (IV)	669 342	35,49	494 907	28,93
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 885 742	100	1 710 487	100

COMPTE DE RÉSULTAT

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	33 762		33 762	
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 570 950	1 859 753	-288 803	-15,53
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	21 498	86 920	-65 422	-75,27
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	179 760	312 400	-132 640	-42,46
Autres produits	284 443	170 944	113 499	66,40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 090 414	2 430 018	-339 604	-13,98
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	588 517	508 200	80 317	15,80
Aides financières	31 020	29 626	1 394	4,71
Impôts, taxes et versements assimilés	72 152	82 606	-10 454	-12,66
Salaires	901 346	1 098 664	-197 317	-17,96
Cotisations sociales	305 041	373 685	-68 643	-18,37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 715	23 950	-15 235	-63,61
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	163 441	179 760	-16 319	-9,08
Autres charges	1 110	2 128	-1 018	-47,83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 071 343	2 298 619	-227 275	-9,89
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	19 070	131 399	-112 328	-85,49

COMPTE DE RÉSULTAT

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	1 797	1 751	46	2,63
Autres intérêts et produits assimilés	17 770	21 826	-4 057	-18,59
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	19 566	23 577	-4 011	-17,01
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	19 566	23 577	-4 011	-17,01
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	38 637	154 976	-116 339	-75,07
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)		649	-649	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-649	649	100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 109 980	2 453 594	-343 615	-14,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 071 343	2 299 267	-227 924	-9,91
EXCÉDENT OU DÉFICIT	38 637	154 327	-115 691	-74,96
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	7 200	11 395	-4 195	-36,81
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	7 200	11 395	-4 195	-36,81
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	7 200	11 395	-4 195	-36,81
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	7 200	11 395	-4 195	-36,81
TOTAL	38 637	154 327	-115 691	-74,96

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 885 741,84 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 38 636,57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

"Association pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de Poissy, Achères, Andrézy, Carrières sous Poissy, Chanteloup Les Vignes, Chapet, Conflans Sainte Honorine, Crespières, Davron, Les Alluets le Roi, Médan, Maurecourt, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Triel sur Sein, Verneuil sur Seine, Vernouillet, Villennes sur Seine" dite "Mission Locale Intercommunale de Poissy - Conflans-Sainte-Honorine".

La Mission Locale remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes descolarisés. Elle a une double fonction:

- Aider les jeunes de 16 à moins de 26 ans, résidant dans l'une des communes de la zone de compétence de la Mission Locale, à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

- Favoriser la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions conduites par ceux-ci, notamment pour les jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle et sociale, et contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre, dans la zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La zone de compétence de l'association correspond aux territoires des communes ou des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), qui adhèrent à l'association.

Les contributions volontaires en nature (mise à disposition des locaux) ont fait l'objet d'une comptabilisation, en compte de la classe 8. Le bilan et compte de résultat de l'exercice précédent n'ont pas été modifiés, aucun texte n'ayant autorisé une présentation rétroactive à la clôture de l'exercice précédent.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériel de transport	4,00	
Matériel de bureau	3,00	
Mobilier	8,00	

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Informations complémentaires

Changement de méthode comptable

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers pour la première fois au titre de l'exercice 2025 est considéré comme un changement de méthode comptable.

Ce règlement modernise les modèles de bilan et de compte de résultat, supprime la technique du transfert de charge et redéfinit la notion de résultat exceptionnel comme "étant les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel".

ETAT DES IMMOBILISATIONS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	13 138		
TOTAL	13 138		
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	12 738		
Matériel de transport	16 368		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	92 996		35 701
TOTAL	122 102		35 701
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	37 137		9 983
TOTAL	37 137		9 983
TOTAL GENERAL	172 377		45 684

ETAT DES IMMOBILISATIONS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			13 138	
TOTAL			13 138	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			12 738	
Matériel de transport			16 368	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		33 928	94 769	
TOTAL		33 928	123 875	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		11 040	36 080	
TOTAL		11 040	36 080	
TOTAL GENERAL		44 968	173 093	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			12 448	690		13 138
TOTAL			12 448	690		13 138
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers			12 547	190		12 737
Matériel de transport			10 306	2 876		13 182
Matériel de bureau, informatique			90 291	6 512	35 482	61 321
TOTAL			113 144	9 578	35 482	87 240
TOTAL GENERAL			125 592	10 268	35 482	100 378

ETAT DES CRÉANCES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	13 765	13 765	
Autres immobilisations financières	22 315		22 315
Actif circulant			
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Autres impôts, taxes et versements	288	288	
Divers	655 339	655 339	
Charges constatées d'avance	202 620	202 620	
TOTAL	895 827	873 512	22 315

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	202 620
TOTAL	202 620

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	655 060
Disponibilités	1 621
TOTAL	656 680

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le compte 1024 « Première situation nette établie » est utilisé pour l'établissement du bilan d'ouverture des premiers comptes annuels établis par l'entité en application du règlement.

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	523 452				523 452
Report à nouveau	213 560		154 327		367 887
Excédent ou déficit de l'exercice	154 327		38 637	154 327	38 637
TOTAL	891 339		192 964	154 327	929 976

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Tableau des fonds dédiés				
	Solde 01/01	Reports	Utilisation	Solde 31/12
CEJ Plan 2e tranche 2024	179 760		179 760	
CEJ Plan 2e tranche 2025		163 441		163 441
Total	179 760	163 441	179 760	163 441

ETAT DES PROVISIONS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Prov. pour pensions et obligations similaires	144 481		21 498		122 983
Autres provisions pour risques et charges	179 760	163 441	179 760		163 441
TOTAL	324 241	163 441	201 258		286 424
Dont dotations & reprises d'exploitation		163 441	201 258		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	181 727	181 727		
Personnel et comptes rattachés	98 009	98 009		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 640	96 640		
Autres impôts et taxes assimilées	2 667	2 667		
Produits constatés d'avance	290 299	290 299		
TOTAL	669 342	669 342		

ENGAGEMENTS

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 122 983€.
Cet engagement a été comptabilisé.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MISSION LOCALE POISSY-CONFLANS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6000€ TTC.

ARIANE CONSULTING

Commissaires aux comptes membres de la
Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris
12, rue du Helder 75009 PARIS

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY CONFLANS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
19, boulevard Devaux – 78300 POISSY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY CONFLANS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale de l'Association MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY CONFLANS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 3 juillet 2026
Le Commissaire aux comptes



ARIANE CONSULTING
Florent BELLIARD